

TARIF DES ANNONCES
1ère Insertion par ligne 10 Cts
Pour chaque insertion subséquente 5 "
Pour annonces et longs termes, conditions libérales.
ABONNEMENT
UN AN \$1.00
SIX MOIS 0.50
PAYABLE D'AVANCE.

La Gazette de Joliette

Politique, Commerciale, Agricole et d'Annonces.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE
On exécute dans les derniers goûts et à bon marché, toutes sortes d'impression, tels que : Programmes, Circulaires, Titres de Comptes, Factums, Pamphlets, Lettres Funéraires, Etc., Etc. Aussi en vente tous les blancs nécessaires pour Avocats, Notaires, Huissiers, Secrétaires-Tréasiers des Municipalités et des Commissions d'Enquête.
Une visite est respectueusement sollicitée

J. M. ST-JEAN Éditeur-Imprimeur.

Journal Hebdomadaire

RENAUD & GUILBAULT Propriétaires

FEUILLETON — No. 18.

LE ROYAL PROSCRIT

PAR PAUL FÉVAL

PREMIERE PARTIE

(Suite.)

XVIII

Comment le venin qui est sous l'ongle des mourants mordit Pierre Gadoche.

orgueil, entendez-vous, dans la maison de nos aïeux. Mais j'ai trouvé le moyen d'arranger toutes choses, et vous viendrez bientôt vous asseoir dans le salon où mes respectés parents souhaitent un bru digne d'eux.

— Est-ce possible ? murmura la fillette, moi je n'ai point de père...

— Marie, je suis en train de vous acheter un père et de vous conquérir un nom !

Elle soupira et secoua tristement la tête.

— Ne doutez pas, Marie, dit Raoul avec quelque impatience. Il y a des choses que vous ne pouvez pas comprendre. Vous devriez croire en moi sans que j'aie besoin de vous expliquer rien, puisque vous êtes ma vie et mon cœur...

— Je crois que vous êtes sincère, mais que vous avez de folles espérances.

— Je veux vous dire mon espoir et vous le faire comprendre. Ecoutez-moi. Je suis entré cet hiver dans une vaste et dangereuse entreprise, où ne me poussait ni l'intérêt ni l'ambition. Vous m'avez vu à l'œuvre, là-bas, quand vous étiez encore au Lion d'Or. Ça n'est pas pour moi rapprocher de vous que j'ai pris le déguisement de braconnier. Je travaillais avec courage, risquant ma vie comme il le faut, quand on l'a voué à une œuvre noble et bonne. Mes maîtres sont contents de moi ; il espèrent en moi, je le suis nécessaire. Marie, je ne vous dis rien qui ne soit l'exacte vérité : il y en a un qui est vieux et qui n'a pas d'enfants, il ne m'aimait pas tout d'abord, parce que je veux la guerre et qu'il voulait la paix ; mais je me suis approché de lui peu à peu, et il m'appelle son fils maintenant. Marie, quand j'aurai mené le roi dans son royaume, je réclamerai ma récompense. D'autres pourront demander des richesses, des honneurs ; moi, je suis votre fils, comme vous le dites, ma femme est votre fille. Adoptez-m'en, pour payer la dette du roi et me faire heureux. Alors je reviendrai, Marie, et le féliciterai de mon père à mon vrai père au château de Combourg, la plus chère créature qui soit ici-bas, et je lui dirai : « Monsieur mon père, Denis a ses enfants, ma fiancée a nom Marie Douglas de Glenberrie ; elle est cousine du roi Jacques III d'Angleterre, qui sera le parrain de notre premier-né ».

Quand il s'arrêta, il entendit Marie qui pleurait. Mais elle souriait aussi dans ses larmes.

— Voilà mon idée... voulez conclure le jeune vicomte.

Mais elle l'interrompit.

— Chut ! fit-elle, écoutez !

Le roulement d'un carrosse sonna sur la route déserte.

— Les carrosses s'arrêtent pas ici, dit Raoul.

Le carrosse s'était pourtant arrêté au bas de la montée, à l'endroit où finissait la forêt Saint-Laurant, et des pas d'hommes remplaçaient maintenant le bruit des roues. Marie avait quelque chose sur le cœur et semblait hésiter.

— Raoul, dit-elle tout à coup, voulez-vous me montrer votre bras ?

Il resta bouche bée, c'était la troisième fois que cette étrange idée venait à la traversée de l'entretien.

— Ne voyez-vous pas mon bras, Marie, répondit-il.

— Sans pourpoint, dit-elle, et je m'en ira tranquille.

Raoul dépouilla la manche de son pourpoint. Un rayon de lune perçait le treillage.

— La chemise est toute blanche ! dit-elle en posant sa petite main sur son cœur qui battait. Je savais bien ! Oh ! je savais bien !

— M'expliquez-vous ?... commenta Raoul.

— Au lieu de répondre, et certes, il la crut folle, elle eut son bras gauche à deux mains un peu audessus de l'épaule, et le serra fortement. Pour le coup, Raoul se mit à rire.

— Je savais bien ! je savais bien ! dit-elle encore en sautant de joie.

Les pas approchaient et l'ongement de la halle de troènes. Elle dit : Raoul, je vous remercie et je crois en vous !

Puis elle s'enfuit, lestée comme un oiseau.

Raoul resta tout ébahi. Quand les pas eurent tourné le coin de la halle, il sauta sur la route, et, montant son cheval, attaché dans l'ombre à quelques pas, il prit au galop le chemin de l'hôtel de Lauzan, où se faisaient les préparatifs du départ nocturne, et l'on était grandement inquiet de lui.

Marie entra dans la maisonnette et regagna sa petite chambre, où bientôt on aurait pu entendre la

chanson de son cœur content. Il n'y avait qu'une fenêtre éclairée dans cette maison où on lui ait à la semaine : et c'était à taton que notre Marie chantait.

La fenêtre éclairée appartenait au réduit de la demoiselle Hélène : un trou étroit. Les quatre petits et la tante Catherine dormaient déjà dans la seule pièce qui pût mériter le nom de chambre. La grande Hélène portait toutes ses charges avec elle. Nicaise l'a dit devant nous à l'épouse Boër qui ne s'en souciait point : Hélène avait quitté la Lorraine dans un état de détresse complète. Pierre Gadoche n'avait pas laissé un sou dans la maison, car le bonhomme gardait tout l'argent dans sa paillasse. On lui demandait d'ordinaire, livre par livre, tout ce qu'il fallait pour la dépense courante. Comme l'idée de payer lui faisait horreur, il restait devoir un assez long terme de loyer, et au moment de la catastrophe, les meubles avaient été vendus pour solder cet arriéré.

Hélène était venue à Paris sur une lettre de M. Ledoux. Il ne faut point que le lecteur s'étonne. Nous parlons ici de gens de la campagne qui ont, certes d'excellentes qualités mais à la campagne, si bel et si bien chantée par les poètes, un mariage est strictement une affaire de livres, sous et deniers. Il n'y a pas de méchante plaisanterie qui mente plus effrontément que le roman berger.

On ne devient pas une paire d'ennemis mortels, à la foire, pour ne s'être point accordé sur le prix d'une vache. Le mariage, malgré son institution divine, est une affaire aussi qui se peut rompre sans engendrer la haine, à la campagne.

La grande Hélène avait le cœur haut, nous l'avons vu, nous le verrons encore, mais non pas haut à la façon des personnages de tragédie. Elle était de la campagne et surtout fille de son père ; elle aimait et respectait l'argent.

La conduite de M. Ledoux, reculant devant la ruine qui était tombée sur elle, lui avait fait un réel chagrin, mais ne l'avait pas autrement étonnée. Et encore M. Ledoux y avait mis des formes. Hélène connaissait plus d'un honnête homme entre Béhonne et Barle-Duc, qui eût pris d'elle un congé plus brutal.

Non seulement donc les relations ultérieures entre elle et M. Ledoux, son ancien promis, n'étaient pas impossibles, mais encore elles étaient naturelles. M. Ledoux s'interressait à elle et lui donnait des conseils, qu'elle recevait comme si de rien n'eût été. La chose étonnante, au contraire, c'est qu'elle eût refusé le léger secours d'argent proposé par M. Ledoux. Elle ne l'avait point revu depuis la catastrophe.

Dans cette pauvre retraite dont la fenêtre éclairée brillait seule au dehors, Hélène, habillée d'une robe de toile teinte en noir, était assise sur un tabouret de paille, auprès de l'âtre sans feu. Elle semblait être fort abattue et ne regardait point Nicaise, qui, debout devant elle, tournait son toquet neuf entre ses doigts désoilés.

— J'ai tout de même eu mon parapluie, demoiselle, dit-il en manière de consolation.

Car il venait de raconter l'histoire de sa tentative infructueuse auprès de l'épouse Boër. Et Dieu sait quelle description fantastique il avait faite de la bonne dame.

— Oui bien, reprit-il, elle me donnait à boire et elle aurait voulu que je lui aurais chanté des chansons comme quoi je la trouvais pimpante et agréable ! As-tu fini, la comtesse / moi qui t'aime au monde que...

Il se lança au travers du visage son coup de poing d'habitude et ajouta : — Ah demoiselle, j'ai été bien près de dire une bêtise.

— Alors, murmura Hélène accablée, M. Ledoux t'avait promis ce brevet de maîtresse de poste à Nonancourt ?

— Oui, demoiselle.

— Et on te l'a refusé ?

— Tout net, demoiselle, mais j'avais oublié de vous dire que M. Ledoux est là, installé dans cet hôtel tout reluisant, et qu'on l'appelle M. le marquis... C'est fouche, ça !

— Qui dit Hélène, qui se parlait à elle-même : il y a bien des choses que je ne comprends pas là-dessus !

— En plus poursuivit l'ancien fatout, j'ai rencontré le gars Bréhat Béhonne, qui était à vos noces... — Mes noces ! répéta Hélène d'un ton de reproche.

— Pardon, excuse... Enfin il y était. Et je me suis approché de lui tout doucement... et je lui ai pincé le bras gauche...

— Est-ce que tu aurais des soupçons ? s'écria vivement Hélène.

— Non pas, demoiselle, mais on aime bien voir. Ça la tout de même bien divertit, la grosse Hollandaise, là-bas, quand je lui ai dit que vous tâtiez les bras... et puis moi aussi... Ah ! dame ! pour avoir de jolies blanches, ça y est ! Elle a du joli vin blanc !

La tête d'Hélène était retombée sur sa poitrine.

— Nous n'avons plus rien pensé elle tout haut, rien ! Je suis sortie moi aussi. Pourquoi ? Est-ce que je le sais ? On espère toujours. J'ai vu de loin le carrosse de cette jeune dame si belle qu'on appelle lady Mary, de cet âge plutôt qui nous a secourus. Sans elle, les petits seraient morts de faim, Nicaise, et Marie...

— Elle chante, celle-là ! interrompit le fatout.

— Laisse-la chanter, la pauvre chère enfant !

— La dame vous a-t-elle donné quelque chose, hein, demoiselle ?

Un rouge violent remplaça la pâleur sur le visage amaigri de la grande Hélène.

— Me prends-tu pour une mendicante ? demanda-t-elle.

— Oh ! demoiselle ! vous ! une mendicante !

— Tais-toi ! Non, elle ne m'a rien donné. Elle ne m'a pas vue ; seulement je sais où elle demeure : c'est à l'hôtel de Lauzan, le long de l'eau...

— Oh pourra aller ! s'écria Nicaise.

— Jamais ! Elle nous a sans doute oubliés.

Il y eut un silence. Les petits toussèrent de l'autre côté de la cloison Hélène dit :

— Ils ont froid !

Puis, d'une voix assourdie par le désespoir, elle ajouta :

— Demain ils auront faim !

— Oh ! se reprit-elle en frissonnant de la tête aux pieds, si Marie avait faim !

Elle regarda le fatout en face et lui demanda avec folie :

— Mais réponds donc, toi ! Qu'est-ce que je peux vendre ? Qu'est-ce que je peux faire ?

— Dame ! grogna Nicaise de bonne foi, il y a toujours le parapluie que j'ai revendu... et mon toquet ; on peut les vendre.

Hélène n'entendit pas.

— J'ai oui dire, reprit-elle d'un air sombre, qu'il y a des endroits où l'on place les servantes.

— C'est vrai, ça, répliqua Nicaise : la Poupette ferait une mignonne fille de chambre, oui bien !

Hélène lui lança un coup d'œil courroucé.

— Ce n'est pas elle qui sera servante, tant que je vivrai, dit-elle, c'est moi !

— Vous ! demoiselle, servante ! s'écria le fatout, qui recula de trois pas. Jarnicoton ! servante, vous ! ça ne se peut pas ! En tout ni en rien, ça ne se peut pas ! J'aimerais mieux me vendre soldat, tenez j'aimerais mieux...

— Soldat ! dit Hélène avec pitié. Toi, mon pauvre Nicaise !

Il se redressa de son haut.

— Je n'ai donc pas la taille ?

Hélène le regarda peut-être pour la première fois de sa vie et pensa tout haut :

— Tiens ! te voilà un homme, Nicaise !

— Oh ! oui, que je suis un homme ! répéta-t-il les larmes aux yeux, et que j'en ai les avantages et les malheurs, demoiselle ! Si vous saviez.

Elle l'interrompit pour dire :

— Tu n'es pas bien brave, fatout.

— Une poule mouillée, quoi ! pas vrai, demoiselle. Vous croyez ça... Eh bien, vous vous trompez ! Depuis la nuit où j'ai vu les serpents, les esprits et les loups dans la forêt, le mouillé s'est séché, quoi ! Et la poule a passé coq, trêda ! Aussi vrai comme je vous le dis. Je voudrais qu'il vienne un danger, un maître de danger, pour vous faire voir un petit peu...

On frappa trois coups en bas à la porte extérieure.

— Va ouvrir, dit Hélène.

— Tout seul, demoiselle ? demanda le fatout, dont la voix tremblait à me : en lui, la poule passait coq tout doucement. Il s'élança au-devant de la demoiselle et descendit l'escalier quatre à quatre. L'instant d'après, il reparaisait à la porte, disant :

— Ce n'est que M. Ledoux !

L'émotion mit de la rougeur au front de la pauvre Hélène, quand elle vit entrer son ancien promis, calme et débarrassé comme autrefois.

— Bonjour, demoiselle, dit-il de ce même ton qu'il avait pris pour l'aborder le soir des flaqueilles, vous êtes-vous toujours bien portée

depuis le temps ? Moi, pas trop mal, merci. Je viens pour causer un petit peu de nos affaires... Va voir là-bas si j'y suis, bonhomme !

Ceci s'adressait à Nicaise.

— Faut-il m'en aller, demoiselle ? demanda-t-il.

Hélène lui montra la porte du doigt. Il sortit en grognaillant quelque chose qui n'était pas à l'avantage de M. Ledoux.

M. Ledoux était pâle, maigre et défilait de visage. Hélène remarqua cela. Par une préoccupation qui était plus forte que sa raison même, elle chercha du regard le bras gauche de l'ancien collecteur. Certes, elle n'avait pourtant aucun soupçon à son endroit. M. Ledoux avait, outre son pourpoint, un manteau court, sous lequel ses deux bras disparaissaient. Hélène lui présenta un siège, M. Ledoux s'assit et regarda tout autour de lui, mais il ne fit aucune observation sur l'extrême pauvreté de la chambre. Ce fut Hélène qui dit :

— Je me suis logée comme j'ai pu.

Cela importait peu, demoiselle, repartit l'ancien collecteur avec bonté. Vous n'êtes pas pour rester longtemps ici.

— Vous vous êtes donc vraiment occupé de nous, monsieur Ledoux ? dit-elle d'un ton où perçait déjà sa reconnaissance.

— Je n'ai fait que cela, demoiselle, et si vous ne m'avez pas vu plus tôt, c'est que tous les loisirs à moi laissés par une grande affaire, vous ont été consacrés. Je suis content de voir que vous êtes venue à Paris, selon mes conseils.

— Je savais, répondit-elle, que les gens du chevalier de Saint Georges étaient à Paris. Je suis venue à Paris chercher l'assassin de mon père.

Les yeux de M. Ledoux se détournèrent d'elle avec malaise, tandis qu'il répliquait :

— C'est bien... quoique la vengeance soit viande creuse, en définitive, demoiselle. La plus pressée est de vous refaire une position.

— Je veux venger mon père, dit Hélène d'un ton morne. C'est mon idée ! L'homme qui a tué mon père mourra par la main du bourreau, j'ai promis cela, au lit de sa mort. Je le tiendrai, soyez tranquille.

— A votre volonté, demoiselle. Ecoutez-moi, je vous prie, sans m'interrompre : mes moments sont comptés ce soir, comme toujours. J'avais un but, vous le pensez bien, en vous engageant à venir à Paris. J'occupe une position dont je ne peux pas vous dire ici le secret, mais qui me donne du crédit et de l'influence auprès de gens très puissants. J'ai songé à vous tout de suite. Je n'ai point mal fait, entendez-vous, en rompant notre mariage, car il y a dans les marchés que ce qu'on y met, et vous ne pourriez plus me compter la somme promise ; mais, si j'en juge par le chagrin que j'ai eu, je vous dois en bonne justice, un dédommagement pour la peine involontaire que je vous ai causée.

— Une grande peine, monsieur Ledoux prononça Hélène d'une voix qui était presque aussi douce que celle de notre Marie.

Elle ajouta tout bas :

— Est-ce donc vrai que vous avez eu de la peine, monsieur Ledoux ?

— C'est vrai, répliqua simplement celui-ci. J'ai sacrifié mon cœur à mes intérêts, qui devenaient justement plus importants à cause de cette riche affaire dont je vous ai parlé, et qui commençait déjà à Barle-Duc...

— Souffrez-vous, monsieur Ledoux interrogea Hélène. Je vous trouve plus changé à mesure que je vous regarde mieux.

— Des fièvres que j'ai eues, demoiselle, répliqua l'ancien collecteur. Je vous avais prié de ne point m'interrompre.

— Je ne vous interromperai plus, monsieur Ledoux.

Il se recueillit un instant et reprit :

— J'ai obtenu aujourd'hui pour vous le brevet de maîtresse de poste à Nonancourt, bonne petite ville de Normandie, entre Dreux et Evreux.

— Il y a, poursuivit M. Ledoux, une auberge jointe à la poste, et vous pourrez vivre là-bien doucement, en mettant de l'argent de côté.

— Est-il possible ? murmura Hélène, qui n'osait interrompre, et pourtant ajouta : On m'avait refusé ce brevet !

— J'ai fait le nécessaire, demoiselle. J'ai parlé haut. Je vous l'apporte. Il m'entr'ouvrit son pourpoint sous son manteau et lui tendit le brevet, qu'Hélène baisa.

Elle était, la pauvre grande fille, amoindrie et battue par la misère.

Pour entrer en fonctions, demoi-

selle, continua M. Ledoux d'un ton presque paternel, et pour faire valoir l'auberge, il vous faut quelque argent d'avance. Vous m'avez refusé naguère, parce que vous aviez de la rancune.

— Je n'ai pas de rancune contre vous, mon bienfaiteur ! s'écria Hélène, dont un sanglot souleva la poitrine.

M. Ledoux déposa sur le coin de la cheminée un rouleau de pistoles. Hélène voulut lui saisir la main, car sa reconnaissance était violente comme sa nature même : c'était la main gauche. M. Ledoux étouffa un cri et devint livide.

Mais il était fort, lui aussi. Quoique un douleur horrible remontât de son bras jusqu'à son cœur, il ne retira pas sa main.

— J'ai un peu de goutte aux doigts, dit-il, et vous m'avez fait mal, le moineau.

Le soupçon n'eut pas le temps de naître. M. Ledoux ajouta en effet tout de suite :

— Il vous faudra des chevaux, des fourrages et quelques attelages peut-être. Veillez bien au choix de vos postillons : prenez-les forts et sûrs, vous aurez, je vous en préviens, besoin d'eux... C'est à Nonancourt, en effet, selon toute apparence, que vous retrouverez l'assassin de votre père.

Sa voix baissa, tandis qu'il prononçait ces derniers mots. Hélène s'était levée.

— Et m'y aiderez-vous, M. Ledoux ? s'écria-t-elle d'un accent rauque.

Comme il ne répondait pas assez vite, elle ajouta :

— Vous m'avez déjà promis de m'y aider.

À son tour M. Ledoux se leva et dit :

— Je vous y aiderai, demoiselle. Hélène porta bien doucement la main qu'elle tenait encore à ses lèvres.

M. Ledoux la retira d'un mouvement pénible, mais qui passa au compte de sa modestie.

— Au revoir donc, demoiselle, dit-il ; soyez prête à partir demain. Après-demain, ou le jour suivant au plus tard, nous nous retrouverons à Nonancourt.

Hélène le reconduisit humblement jusqu'à la porte de la rue. En remontant, elle éveilla toute la maison, les petits, la tante Catherine, Marie et le fatout.

— Allons ! vous autres, debout ! s'écria-t-elle dans la folie de sa joie, m'avez-vous crue pauvre ? Je sentais que vous alliez bientôt me mépriser. Ah ! ah ! Je connais le monde ! On ne m'aime que pour le pain que je donne ! J'ai de l'argent ! Marchez droit, les vieux et les jeunes ! Ne raisonnez pas, la tante ! Poupette, baissez les yeux, je vous le conseille ; et toi Nicaise à ta niche ! J'ai une place ! Je dépenserai mon dernier sou à venger le bonhomme voyez-vous ! Il savait ce que penser du cœur des autres, lui ! Ah ! la misère est finie ! Travaillez, je commanderai ! A la niche ! à la niche ! Et que personne ne souffle mot quand je parle !

Il n'y avait pas à répliquer, c'était terrible, mais elle alla baiser Marie dans son lit et lui dit :

— Ce bête de Nicaise ne voulait-il pas faire de toi une fille de chambre... et se vendre soldat ! J'aurais plutôt menti au coin de la rue, Poupette, mon pauvre petit trésor !

Pendant cela, M. Ledoux avait regagné son carrosse. Il dit au docteur Saunier :

— Elle a failli me tuer, rien qu'en me touchant le bout des doigts ! Quand ma main a été dans sa main, tout le venin qui était sous les ongles du mort s'est mis à mordre ma blessure. C'est égal, l'homme qu'on jetera en pature à la vengeance de cette fille-là passera un mauvais quart d'heure ! Je suis content de l'avoir à Nonancourt. Il faut me panser, ou je vais tomber en syncope comme une femme !

Ce soir-là, dix heures sonnant, un détachement du Royal-Auvergne-cavalerie passa rue des Bourdonnais devant les portes cochères symétriques de l'hôtel de Lauzan. A ce même instant, par la porte ouverte de cette dernière maison, quatre cavaliers sortirent et sans dire mot se joignirent au détachement : c'étaient le roi, Raoul de Châteaubriand-Bretagne, Yves et René de Cœlogon.

On dansait chez M. de Paulmy, qui se mit aux fenêtres, avec M. d'Argenson et ces dames, pour voir les beaux soldats descendre vers le

[A Continuer.]

PRÉCIS. — Le lendemain d'une fête ou de l'abus des liqueurs enivrantes, on se dresse du Remède de Père Malthus, sans disparaître entièrement en dépression morale et physique.

Convention Conservatrice

Banquet Taillon

La journée de mercredi à Montréal est une des plus belles qu'on ait encore eue à enregistrer dans les annales du parti conservateur.

La convention a obtenu un succès complet et le banquet offert à l'honorable chef de l'opposition de sa majesté, dans la soirée jette dans l'ombre tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour de plus éclatant dans le genre.

La convention a eu lieu au Saint Lawrence Hall sous la présidence de l'honorable M. J. Blanchet qui fit le discours d'ouverture à 10 heures a. m.

L'honorable M. J. A. Chapleau lui succéda et les honorables Cosgrave, Taillon, M. Rufus, H. Pope, dernièrement élu à Compton, MM. McIntosh, M. P. P., Owens député d'Argenteuil, J. Marton de l'As-somption, J. Martel avocat de Joliette et J. F. Quinn de Montréal adressèrent ensuite la parole successivement.

Les orateurs ont été applaudis à outrance, l'enthousiasme de la foule était indescriptible.

A la séance de l'après-midi sir John adressa la parole et fut suivi à la tribune de sir A. P. Caron et de l'honorable M. Chapleau.

Les résolutions proposées ont été adoptées à l'unanimité de tous les gens présents.

Le nombre des souscripteurs au banquet qui eut lieu le soir était tellement considérable qu'on dut se retirer dans le Victoria Skating Rink.

Après la santé de l'honorable M. Taillon proposée par le président, M. Tasse, dans un discours admirable, M. O. Thérien fit l'adresse de circonstance signée par les électeurs du comté de Montcalm.

L'honorable M. Taillon y répondit avec l'éloquence qu'on lui connaît. Sir John McDonald, fit immédiatement après encore un discours.

Les saluts suivantes ont ensuite été proposées, celle du parlement fédéral, de la législature de Québec, de la presse et des Dames.

Définitivement l'honorable M. Taillon porte un toast au comté d'organisation, puis l'assistance se disperse en acclamant Sir John et l'honorable chef de l'opposition à Québec.

Toutes les sommités politiques du parti conservateur au Canada se sont rendus à la convention dont les membres se recrutent dans toutes les parties de la province et de bien loin dans le Dominion.

Le comté de Joliette y était représenté par les messieurs suivants : le Dr. V. P. Lavallée, Edouard Ghibault, J. Martel, J. A. Renaud, Ch. Leblanc, A. Gervais, L. C. Rivard, J. B. A. Richard et Alph. Durand.

Cinquantième professionnel

Lundi soir M. Barthélemy Vézina, notaire, de cette ville, a été de la part d'un certain nombre de ses confrères dans le District, l'objet d'une grande démonstration d'amitié, de sympathie et d'estime.

Ayant été admis à la pratique du notariat en 1839, il s'agissait de célébrer dignement le cinquantième anniversaire de ce jour marquant dans sa vie.

Les choses ont été faites en grand, les organisateurs de la manifestation intime n'ayant rien omis pour assurer le plein succès de leur entreprise.

La joyeuse réunion se composait des messieurs dont les noms suivent, tous notaires.

- M. Crépeau, St-Félix de Valois
- A. Magnan Joliette
- G. Beaudoin
- J. Laporte St-Esprit
- U. Lippé St-Jean-de-Matha
- D. Desormiers, Joliette
- M. Granger St-Jacques
- J-Bte Chevigny Joliette
- H. Beaudoin
- A. Cabana
- A. Beaudoin
- O. Lacasse Ste-Elizabeth
- M. Alphonse Vézina, neveu de M. Barthélemy Vézina, assistait aussi à la démonstration.

L'adresse de circonstance fut lue et présentée par M. Crépeau. Elle était accompagnée d'un cadeau magnifique consistant en un huilier en argent, un cabaret sur lequel était gravé le nom de M. Barthélemy Vézina avec le chiffre auquel s'élevait le nombre des donateurs—23—et un stand en verre de Bohême, article précieux autant par son genre que par sa richesse.

Dans sa réponse M. Vézina fut des plus heureux et à la hauteur des circonstances exceptionnelles au milieu desquelles il se trouvait inopinément placé.

Les divertissements qui succédèrent se prolongèrent fort avant dans la soirée et les assistants à la fête ne se séparèrent qu'après avoir voté des remerciements aux organisateurs de la démonstration.

Messieurs A. Magnan, M. Crépeau, J-Bte Chevigny et A. Cabana. Des félicitations toutes spéciales furent adressées à M. A. Magnan pour le goût dont il avait fait preuve dans le choix des articles présentés.

Le Manitoba et le Nord-Ouest

Conférence sur ses territoires au Collège de Joliette, lundi soir

Obtenir sur ces contrées des renseignements détaillés de la bouche d'un homme autorisé est une faveur dont tout individu dans la confédération canadienne française doit se montrer reconnaissant et qui nous a été accordée lundi soir par un véritable apôtre de l'œuvre patriotique de la colonisation en ce pays, le révérend M. Beaudry, ancienement vicaire de St-Grandeur Mgr. l'Evêque de St-Hyacinthe.

Nous lui en gardons toujours d'autant plus de gratitude qu'il a rempli la tâche difficile qu'il s'était volontairement imposée avec une habileté, un tact et une éloquence insurpassables.

Nous aurions désiré être capable de nous procurer textuellement le discours du savant conférencier que tous nos lecteurs, nous en sommes sûrs, auraient lu avec plaisir, attention et intérêt et dont le grand nombre aurait tiré bon profit.

Dans l'impossibilité de satisfaire notre désir sur ce point nous essaierons d'en donner un pâle résumé ou plutôt de le condenser en n'en rapportant que les parties les plus importantes dont nous pouvons nous rappeler.

Voici succinctement ce que le Rvd. M. Beaudry nous a rapporté sur l'histoire, la fertilité du sol et l'avenir de ces régions :

Le Manitoba et le Nord-Ouest, quoique ce dernier ne puisse rivaliser entièrement avec le premier, sont les deux plus riches et avantageux champs de colonisation ouverts dans le monde entier à l'ambition des agriculteurs canadiens.

Ceux d'entre eux par conséquent qui, pour une raison ou pour une autre, se sentiraient piqués de la tarantule des voyages, devraient émigrer au Manitoba et au Nord-Ouest plutôt que d'aller planter leur tente en aucune autre partie de l'Amérique.

D'abord la culture y est plus productive et les frais d'établissement beaucoup moins considérables; deux considérations qui ne sont pas sans valeur.

Un cultivateur arrivé là le printemps avec sa famille, à temps pour les travaux de semences, est sûr de pouvoir récolter à l'époque de la moisson de quoi le récompenser au centuple de ses labours. En effet il n'y a pas de défrichement à faire de sorte qu'on s'installe là sur un sol vierge et fertile comme on arrive sur une terre faite, n'ayant que la peine de labourer. La culture du blé y est pour ainsi dire sans exemple au point de vue de l'abondance du rendement.

Pour l'élevage jamais en aucun lieu sous le soleil on ne peut rencontrer de plus gras pâturages.

Quand au climat il n'est point si dur qu'on le dit et le pense en certain quartier, les animaux étant laissés dehors pendant toute la durée de la froide saison, chaque jour sans exception, de neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi. Même il y en a qui passent des années et des années sans entrer sous le moindre abri.

Il s'en suit donc aussi que les grandes neiges sont inconnues dans ces territoires.

Le bois qu'on y dit si rare est de plus assez commun qu'on achète le chêne au prix minime de \$2.50 la corde.

Voilà pour le côté exclusivement matériel.

Sous le rapport politique et religieux, vu la forme du gouvernement en se trouvant en plein pays de connaissances au Nord-Ouest et au Manitoba où il y a un nombre d'écoles, d'églises et d'institutions catholiques vu de ses propres yeux tout ce dont il nous fit part avec un talent et une facilité d'élocutions rares fut attentivement écouté, et pendant les trois heures qu'il nous nous a tenus sous le charme de sa parole, il fut à maintes reprises chaleureusement applaudi.

La conférence se termina par un charmant petit voyage que M. Garufel nous fit faire commodément assis dans nos fauteuils à travers les plaines et les villes principales des contrées dont on venait de nous entretenir au long et cela au moyen de la lanterne magique.

Judiciaire.

Un jugement intéressant a été rendu mardi dernier à Joliette, par son honneur le juge Gill, dans une cause du docteur Plante contre la Corporation de St-Jean de Matha. Le Demandeur poursuivait la Défenderesse en dommage pour les raisons suivantes : En septembre 1887 la défenderesse sous prétexte de réparer le chemin bordant la propriété du Demandeur à St-Jean de Matha, abaissa le niveau de ce chemin environ deux pieds au-

dessous du trottoir en face de la résidence du Demandeur. De plus, les officiers de la Défenderesse déposèrent les cailloux qu'ils enlevaient de ce chemin dans un perron qui se trouve en face de la résidence du Demandeur.

Ce dernier prétendit que ces travaux avaient été faits avec malice et avaient diminué la valeur de sa propriété.

Le jugement rendu mardi dernier en cette affaire accorde \$110 de dommages au Demandeur et tous les frais de l'action.

Messieurs McConville & Renaud occupèrent pour le Demandeur et MM. Dugas & Marsolais pour la Défenderesse.

Le dénouement de la tragédie de St-Jacques de l'Archien

Un télégramme nous apprend que M. François Normand est mort vendredi matin, à sa résidence, en la paroisse de St-Jacques de l'Archien à la suite des circonstances suivantes :

Le 14 du courant, dans la soirée trois voleurs masqués se sont introduits chez lui, pensant le surprendre endormi. Malheureusement pour eux il veillait encore ainsi que sa servante. Alors, décidés contre que coûte à accomplir leur projet criminel, ils se sont jetés à bras raccourcis sur M. François Normand et sa servante qu'ils ont battus atrocement, mais ils ont été obligés de déguerpir sans pouvoir rien emporter, l'alarme ayant été donnée aux voisins par Damase Forest demeurant avec M. François Normand.

Les voleurs dans leur retraite précipitée ont laissé dans la maison un chapeau neuf, un vibrequin, une chandelle de baleine et un long sac en toile contenant une certaine quantité de sable et de gravais, objets dont ils se sont servis comme engins de bataille dans le conflit.

M. François Normand est mort comme dit plus haut des suites des coups qui lui ont été infligés.

C'était un vieillard passant pour très riche et ayant l'habitude de garder toujours chez lui une assez forte somme d'argent.

Il était âgé de 74 ans.

Necrologie

Nous avons le regret d'avoir à annoncer aujourd'hui la mort de M. Amédée Chaput, fils de M. Landry Chaput, membre du Conseil de cette ville. Le jeune défunt était élève de syntaxe au Collège Joliette où il était entré cette année.

Il n'était âgé que d'environ 13 ans et malgré sa jeunesse, les qualités dont il était doué faisaient prévoir pour lui un bel avenir.

Ses parents avaient droit de fonder sur sa tête de grandes espérances.

Mais c'est en vain que l'homme s'agite, Dieu le même et dans ses desseins impénétrables il a soudain brisé cette jeune existence dont rien ne faisait présager que le terme fut si rapproché.

Les funérailles auront lieu samedi à l'Eglise paroissiale.

En ces douloureuses circonstances qu'elle traverse, nous nous faisons un devoir de transmettre à la famille affligée l'expression de nos plus sincères condoléances.

Coups de crayon par F. A. Bail-lard, Ptre—25 centins l'unité, in-12 224 pages.—en vente : à Montréal, chez MM. Cadieux & Derome, Beauchemin, Granger ; aux Trois Rivières, chez M. Ayotte ; à Québec chez MM. Langlais et Garant ; à Joliette, au bureau de l'ETUDIANT et chez M. Gervais.

Ce livre peut être mis entre les mains de tous : il n'est ni trop vieux pour les jeunes, ni trop jeune pour les vieux.

C'est peut-être le premier ouvrage canadien qui se vende à aussi bas prix : 224 pages pour 25 centins !

COUP D'APPÉTIT.—Ceux qui ont l'habitude de prendre le coup d'appétit avant le repas, ne peuvent faire mieux pour cela tant pour l'économie que pour l'effet que de faire usage des Amers Indigènes.

Un incident à sensation

Londres, 24.—Un incident a eu lieu dans les cours de justice de Londres, qui a fait sensation. Frédéric Greenwood, qui a été jusqu'à ces jours derniers éditeur de la Saint-James Gazette, poursuit le propriétaire du journal pour bris de contrat, et dans le cours du procès, on s'est aperçu que le propriétaire un Allemand du nom de Sternkoff, a acheté le journal, il y a un an, avec les fonds de la cour de Berlin.

La correspondance venant de Berlin fut lue et on y voit que Bismarck portait un grand intérêt à cette capture d'un journal anglais et qu'il dictait personnellement sa politique. Le désir du chancelier est exprimé, c'est d'écraser Boulanger. Probablement que cette découverte va donner une nouvelle impulsion au boulangisme en France.

RAISON.—Le Remède du Dr. Sey est le grand remède du jour parce que la dyspepsie est le grand mal du jour.

DES HOMMES RICHES

(Dit le Patriote)

L'Electeur annonce dans un article de six colonnes, que tous les ministres sont des hommes riches, etc., etc., etc.

Etait-il riche, vos ministres, lorsque votre chef, l'honorable Premier-Ministre d'aujourd'hui, chef de l'opposition alors, forçait la main au premier-Ministre Mousseau et lui arrachaient \$5,000 pour éviter une déqualification ?

Portaient-ils alors des habits luxueux dont un seul coûtait un millier de piastres ?

Il est bien vrai qu'ils sont ministres depuis au-delà de deux ans, payante annoncée à l'avance par M. Mercier dans le temps, bien des choses sont possibles.

Serait-ce l'affaire Lockwood qui les aurait enrichis, ou bien les bonnes coupes ? Table Rook a-t-il fourni sa part à cette agglomération de richesses, ou faut-il chercher ailleurs pour trouver l'origine de leurs trésors.

Ah ! ils sont malins les ministres ! Parions que leur police, qui n'avait pas le temps de courir sus à Morrison, était occupée à leur trouver ce qui constitue un Trésor. Mais au fait, n'auraient-ils pas trouvé et divisé entre eux le trésor de la rue Madeline à Québec ?

Dame il faut bien chercher, et rechercher encore pour trouver l'origine avouable de ces richesses.

Nous allons chercher, oui, nous chercherons jusqu'à ce que nous trouvions ; aussi pourquoi se moquer du public, pourquoi cette morgue de parvenus, qui ne se contentent pas d'être riches, mais qui vous jettent à la tête : "nous sommes riches," oh ! la ! la ! c'est riche !

Le Partage du Magot.

Les \$3,000 00 de Mégantic payées.

La récompense promise par le gouvernement provincial aux hommes de police de Montréal qui ont pris part à la fameuse expédition du lac Mégantic contre Morrison a été payée hier matin à Montréal.

Nous donnons plus bas un tableau des montants payés à chacun :

Détective S. H. Carpenter qui avait le commandement de l'expédition.....	\$500.00
Sergent J. MacMahon.....	500.00
Pierre Leroyer.....	500.00
Sous chef Lancy.....	150.00
Constable Reid.....	100.00
Sergent Clarke.....	50.00
Leggatt.....	50.00
Constable Demers.....	35.00
Lessard.....	35.00
Logan.....	35.00
Leggatt.....	35.00
Terence McReown.....	35.00
Grey.....	35.00
A. McKeown.....	25.00
Gordon.....	25.00

Soit une somme de \$2,110. La balance de \$3,000 c'est-à-dire \$890 sera divisée par les hommes de la police et les volontaires de Québec qui ont pris part à l'expédition.

LES JUGES AMERICAINS

L'Etat de Pensylvanie vient d'adopter une loi fixant le traitement du juge en chef à \$10,000 et celui des juges pénétrés à \$9,000.

Le Philadelphia Press, qui annonce le fait, le fait suivre du commentaire suivant : "Les juges devraient être les fonctionnaires les plus rétribués d'un Etat. Il leur est interdit de se livrer à aucune autre occupation et leurs fonctions sont très onéreuses. De plus, le salaire devrait être suffisant pour assurer les services des personnes les plus compétentes à occuper ces postes."

ROCHEFORT.

Londres, 28.—M. Henri Rochefort se promenait ce soir en compagnie d'un ami dans Regent street, quand il s'est trouvé nez à nez avec M. Pitotell, son vieil ennemi. Des paroles très vives ont été échangées, et M. Pitotell, a menacé M. Rochefort de le frapper s'il ne consentait pas à se battre en duel avec lui. Rochefort a sorti un revolver de sa poche et allait faire feu sur Pitotell lorsqu'un passant lui a arraché son arme. Un policeman a arrêté les deux antagonistes et les a conduits au poste où Pitotell a accusé Rochefort de voies de fait ; le revolver chargé a été trouvé sur la personne de celui-ci. Rochefort a été remis en liberté sous caution.

L'OR AU MONTANA.

M. R. Ray, employé du service des signaux, à Glendova (Montana), a trouvé à quelques milles de cette ville une pépite d'or valant \$45. Cette trouvaille a causé une grande agitation à Glendova ou l'on suppose qu'il y a de riches gisements d'or dans le voisinage de la ville.

LES VINAIGRES.—La Lotion Persienne remplace avantageusement tous les vinaigres de toilette connus, et de plus c'est la meilleure eau de beauté pour blanchir la peau et rafraîchir le teint.

Echos du Jour

Le rapport géologique d'Ottawa comporte que pour l'année dernière la valeur des produits minéraux du Dominion est estimée à \$16,500,000, soit une augmentation de \$3,000,000 sur 1887 et de \$6,000,000 sur 1886.

L'année dernière, l'asbeste a rendu \$255,000,007 ; le charbon, \$5,259,832 ; l'or \$1,000,000 ; le plomb, \$27,472 ; l'argent, \$368,396 ; le pétrole, \$717,057 ; les phosphates, \$542,285 ; l'acier, \$470,819. Dans tous ces produits, le rendement de 1888 accuse une augmentation considérable sur celui de l'année précédente.

Le Canada recevra cet été une visite importante. Une association puissante, composée de tous les principaux ingénieurs des mines des Etats-Unis, désire étudier sur les lieux mêmes les inépuisables richesses minières de notre pays.

Sept cents d'entre eux avec leurs familles se sont déjà inscrits pour faire partie de l'expédition. Il est entendu que chacun doit payer ses frais de voyage ; cependant, le gouvernement fédéral et ceux d'Ontario et de Québec, comprenant l'utilité d'une pareille visite et les avantages incalculables qui ne peuvent manquer d'en résulter, ont souscrit chacun la somme de \$1,000, afin d'être en mesure d'en tirer tout le profit possible.

La compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique a eu l'assemblée générale de ses actionnaires, mercredi dernier, à Montréal. Les directeurs ont montré les opérations financières et commerciales de la compagnie pour l'année qui vient de finir.

Le surplus net après les dépenses de toutes sortes payées, s'élève à \$326,423.

Le revenu net provenant de la vente des terres est de \$14,529,177, et les dépenses totales de \$14,509,610.

Dans le cour de l'année la compagnie a mis une somme de \$3,277,354 pour construire, améliorer, et équiper ses divers chemins.

Les amis de M. Mercier semblent être venus à la conclusion que les jours de son gouvernement sont à peu près comptés. Les honnêtes gens du parti libéral sont les premiers à demander sa déchéance.

Comme le public aime à se renseigner sur les dépenses ou les économies que peuvent faire nos gouvernants, nous leur donnerons quelques chiffres. La dernière année de l'administration Ross-Taillon, la législation a coûté \$181,984. Cette administration s'est distinguée par la plus sévère économie.

La dernière année fiscale de l'administration Mercier, finissant le 30 juin 1888 les dépenses de la législation se sont élevées à \$228,994, soit une augmentation de \$47,000.

En 1886, sous l'administration conservatrice, les dépenses de la session ont été de \$128,427 et, sous l'administration Mercier, elles s'élèveront à \$168,875, augmentation de \$40,000.

Les dépenses du gouvernement civil, sous le gouvernement Ross-Taillon, furent de \$186,675, et l'année dernière, elles ont été de \$208,677, une augmentation de \$25,000 sous l'administration libérale.

Les salaires dans les différents départements, sous le dernier gouvernement conservateur, s'élevaient, en 1886, à \$128,328, et sous le gouvernement Mercier, en 1888, ils ont monté à \$153,652 ; au-delà de \$15,000 d'augmentation.

Le nombre des employés saisonniers, en 1886, était de 158, et, en 1888, de 186. Sous MM. Ross-Taillon, les dépenses contingentes ont été de \$44,686 ; sous le gouvernement Mercier, elles ont absorbé \$55,525, augmentation de pas moins de \$10,000.

Enfin, il y a eu augmentation de dépenses partout. Il est évident qu'on est en voie de ruiner la province.

De fortes gelées se sont produites dans le sud et dans le centre du Minnesota et ont causé des dégâts considérables dans la campagne. Dans certains endroits il s'est formé de la glace ayant jusqu'à un quart de pouce d'épaisseur.

Resume Tegraphique

CANADA

—Le Rev Père Plantin est de retour de l'Europe, accompagné de 60 immigrants qui viennent pour s'établir au lac Témiscamingue.

—On a décidé de faire venir l'ingénieur civil Fauring, de Minneapolis, pour examiner le pouvoir d'eau à Winnipeg.

—Un certain nombre de blancs, qui vivaient sur la réserve sauvage Saint Pierre, Macitoba, ont reçu ordre d'en sortir immédiatement.

—Les agents d'immigration disent qu'un bon nombre de familles des Etats-Unis, surtout du Kansas, vont bientôt prendre des terres au Manitoba.

—Des arpenteurs sont partis hier de Winnipeg pour faire le tracé de l'embranchement du Pacifique dans la région de Souris. Le travail va être fait promptement.

—La société Saint-Jean-Baptiste de Coaticook se propose de célébrer la fête nationale avec éclat, cette année. La société a acheté pour au-delà de \$100 de nouveaux insignes.

—Mlle Agnès Duhamel, nièce de Mgr Duhamel, ira en France, au mois de juillet, étudier la musique vocale. C'est sur la recommandation de plusieurs musiciens qui l'ont entendue chanter qu'elle fait ce voyage.

—La Banque du Peuple de Montréal est en voie d'établir une succursale à Boatecooke. M. J. R. Gendreau, notaire, en deviendrait le gérant, et M. F. Chartier, du village de M'gantic, l'un des principaux commis.

—On dit que J. C. Ayer et Cie, de Lowell, Mass., ont intenté contre le gouvernement fédéral une action de \$150,000 pour dommages résultant des saisies effectuées par le département des douanes de leurs médicaments et produits médicaux.

—Le lieutenant colonel White, député-ministre des postes, a dit que la livraison des lettres à domicile était frauduleuse et que la chose ne sera pas tolérée par le gouvernement. Toute personne coupable de transgression de la loi qui concerne les postes sera passible d'une amende de \$20 pour chaque faute.

—Voici la statistique des décès dans les villes suivantes, au mois dernier, Ottawa, 182 par 1,000 ; Montréal, 258 ; Toronto, 106 ; Québec, 253 ; Hamilton, 146 ; London, 110 ; Winnipeg, 149 ; Kingston, 121 ; Maritford, 145 ; Belleville, 92 ; Saint-Thomas, Guelpe, 115 ; Peterboro, 122, Windsor, 104.

—On croit que l'agent d'assurance Meunier est maintenant à New-York. Meunier menait la vie à grandes guides à Québec, et il a laissé des dettes considérables. Un grand nombre de personnes se demandaient comment il pouvait vivre sur un si haut ton, mais il paraît que depuis quelque temps il vivait du produit de billets forges.

—M. Thomas Skinner, du Canadian Gazette de Londres, directeur de la compagnie du Pacifique canadien, président du bureau de direction de la "Northwest Land Company," et l'un des commissaires de Sa Majesté pour s'engager de l'état des colons crofters au Nord-Ouest, était à Ottawa, jeudi, en compagnie de sir Donald Smith et de M. Van Horne. M. Skinner visitera le Nord-Ouest.

—Hier après-midi, notre concitoyen M. Nazaire Turcotte, étant en visite chez un de ses amis, à Saint-Michel de Bellechasse, est tombé dans un étang en voulant traverser une passerelle jetée sur un cours d'eau. M. Turcotte en aurait été quitte pour un bain forcé si, malheureusement, une de ses jambes ne se fût trouvée prise entre la passerelle et une pièce de bois. Nous espérons que cet accident n'aura pas de conséquences.

—M. J. A. Gravelle, d'Ottawa, qui a combattu autrefois dans l'armée américaine durant la guerre civile, a obtenu l'autorisation d'organiser un poste de la grande armée de la République à Ottawa.

Il y a actuellement ici 70 vétérans de la fameuse guerre de secession et environ 3,000 dans tout le Canada.

Il est probable que le major Chapleau, greffier de la Couronne en Chancellerie et frère de l'honorable secrétaire d'état, sera choisi comme commandant du poste.

Journalisme.—Le Bayard publié à San Francisco, nous est arrivé jeudi dernier avec un forma agrandi. Ce journal, organe des français de la Californie, des états limitrophes et du Mexique, paraît tous les jours. Nos félicitations au confrère.

C. E. JACQUES
No. 223 rue des Commissaires
MONTREAL.

Importateur de farine
et produits de l'Ouest.

Spécialités pour farine
Forte à Levain et patente à pain blanc.

Farine Américaine
DE TOUTES SORTES.

Agent de la célèbre compagnie de
Yokohama, Japon, pour thés et cafés.

Aussi, agent de moulins pour épices en
général.

5-289-4m.

Commerce et Agence
M. MOISE DURAND,
MARCHAND-ÉPICIER,
DE STE-ELIZABETH
VEND A SON MAGASIN

DES
groceries de toutes sortes, de qualité su-
périeure à prix réduits et conditions avan-
tageuses. Il y a de tout chez lui en cette
ligne de commerce. De plus ceux qui au-
ront besoin d'un moulin à couder pourront
s'adresser à lui car il tient en vente le cé-
lèbre moulin "Raymond" dont la réputa-
tion n'est plus à faire.

AVERTISSEMENT UTILE.

JOS. NOLIN Ecr. dentiste diplômé et
très expérimenté, établi à Sorel, mérite
en tout point le grand encouragement
dont il est favorisé comme spécialiste. Sa
méthode pour l'extraction est aussi expé-
ditive qu'habile et peu douloureuse. Il
exécute aussi pour le

PLOMBAGE ET LA POSE DES DENTS,
avec une célérité prestidigitieuse et une
sûreté de main peu commune.

M. JOSEPH NOLIN,
VIENDRA SOUS PEU.

périodiquement à Joliette, se mettre à la
disposition de ceux qui auront besoin de
ses services ou

De Consultations.

Ses visites seront à dates fixes d'a-
vance.

Sur la question des hono-
raires aucun praticien n'est

PLUS LIBÉRAL.

NOTRE TABAC
MYRTLE
DE CETTE ANNÉE

HACHE ET EN PALETTE
EST MEILLEUR

Que par le PASSIF
CHACQUE PALETTE OU PAQUET POSE
LES LETTRES

T & B
EN BRONZE
ELZÉAR GEOFFROY
HOTELIER.

Le public voyageur, trouvera toujours
en passant à

St-Felix de Valois
tout ce dont il aura besoin sous le toit
hospitalier de

M. ELZÉAR GEOFFROY,
Une bonne table pour se reconforter, de
bonnes liqueurs à déguster, un bon lit
pour se reposer.
Cet établissement des plus confortables
dans le genre est situé à quelques pas
seulement de la gare du Pacifique.
Une écurie de plusieurs places est
constamment ouverte avec une bonne
remise pour les voitures.

Jules Lafleche
VOITURIER.

Pres du Pont des Chars.
Voitures de toutes sortes réparées et
vendues.—Chevaux ferrés à bon marché.

M. LAFLECHE
Achète le Pin, le Bois Blanc, le Frêne,
le Merisier.
UNE VISITE EST SOLICITÉE.
JULES LAFLECHE,
JOLIETTE.

L. Z. MAGNAN
Manufacturier de Biscuits de JOLIETTE

M. MAGNAN se fait un devoir de
remercier ses amis et le public en
général de l'encouragement qu'on a
bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour.

M. MAGNAN s'efforcera comme par le
passé de donner pleine et entière satisfac-
tion à tous ceux qui voudront bien l'en-
courager.

Toujours en mains un assortiment
complet de biscuits de toutes sortes,
qu'il vendra aux marchands à des prix
défiant toute compétition.

M. MAGNAN prendra aussi des con-
trats pour fournir aux marchands
n'importe quelle quantité de tabac manu-
facturé de la Manufacture de Joliette,
ainsi que du abac en feuilles.

Ainsi Messieurs les marchands de la
campagne pourront s'adresser à lui en
toute confiance.

L. Z. MAGNAN
JOLIETTE P. Q.

Kelly & Frere
Manufacturiers et marchands
EN GROS

de Pin Jaune, Pin Blanc et Pin Rouge,
Epinette, Bois Blanc et Bois Franc
Tringles, Cadres, Lattes, Bardeaux et bois
préparé de toutes sortes.

JOLIETTE P. Q.

Pharmacie Canadienne
ÉTABLIE EN 1872.

M. LOUIS ROBITAILLE, a constam-
ment un assortiment varié de drogues,
médicines patentées, parfums, objets de
fantaisie et de toilette, teintures, savons
essences et sirops assortis, etc., etc., le
soussigné offre en vente une quantité con-
sidérable de graines de toutes sortes :

GRAINES DE CHAMPS,
GRAINES DE JARDINS,
GRAINES DE FLEURS

Toutes ces graines sont fraîches et em-
portées directement des meilleures mai-
sons anglaises, françaises et américaines.

M. ROBITAILLE continuera comme
par le passé à donner une attention spé-
ciale aux commandes de MM. les Méde-
cins et Marchands de la campagne, qui
trouveront toujours à la Pharmacie Ca-
nadienne un assortiment complet et très
varié de drogues pures et fraîches, ban-
dages herniaires, remèdes brevetés, et
tous les autres articles généralement
tenus dans une pharmacie de première
classe, et cela à des prix défiant toute
compétition.

Les ordres et commandes seront rem-
plis avec précision et sous le plus bref dé-
lai.

M. ROBITAILLE attire particulièrement
l'attention du public sur les préparations
suivantes, dont la propriété ou l'agence
exclusive pour le district de Joliette lui
appartient.

"RESTORATEUR DE LA CHEVELURE DE RO-
BINSON", préparation d'une efficacité éprou-
vée pour rendre aux cheveux gris leur cou-
leur noire primitive.

"ELIXIR RÉSINEUX PECTORAL", excellent
pour la guérison des Rhumes, Toux, Bron-
chites, etc.

"PILULES ANTIBILIEUSES DU DR NEY
purgatif purement végétal. Ces pilules
ne contiennent pas de mercure. Elles
peuvent être administrées en toute sûreté
aux enfants et aux adultes d'une fai-
ble constitution.

DES DÉPURATIVES DE VIN "pour les
chevaux, employée avec grand succès en-
tre la Toux, la Goutte et l'Épizootie. C'est
aussi la meilleure poudre conditionnée
on puisse faire usage pour les chevaux et
les bêtes à cornes.

De nombreux certificats, que M. Robi-
taille se fera un plaisir de montrer à qui
voudra les voir, attestent l'efficacité des
préparations ci-dessus mentionnées.

COIN DES RUES
Notre-Dame et St-Paul
EN FACE DU MARCHÉ.
JOLIETTE

Épicerie, Provisions
Liqueurs

PIERRE COUTU,
ST-FELIX DE VALOIS.

Comme magasin Général, celui du sus-
nommé, est des plus complets et des
mieux assortis : Fleur, groceries, bière,
whiskey, rye, brandy,

BIEN NE MANQUE LA.

Une visite est toujours bien accueillie,
profitable autant qu'agréable au proprié-
taire. Avis au public acheteur qui peut
être certain d'être bien servi chez M.
Pierre Coutu, avec affabilité.

PROMPTITUDE ET FRANCHISE

En sollicitant l'encouragement de tous,
il promet satisfaction complète et entière-
ment à chacun et sous ces considérations invite
respectueusement ses amis et sa clientèle
à arrêter à son magasin en toutes oc-
casions,

Le Remède du Pere MATHIEU



L'ANTIDOTE de L'ALCOOL.

Enfin Trouve

ENCORE UNE DECOUVERTE !

Le Remède du Pere Mathieu guérit
radicalement et promptement l'intem-
pérance et déracine tout désir des
liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une
fête ou de tout abus des liqueurs en-
ivrantes, une seule cuillerée à thé fera
disparaître entièrement la dépression
mentale et physique. C'est aussi un re-
mède certain pour toute FIÈVRE, DYS-
PEPSIE, TORPEUR DE FOIE, ayant
une cause autre que l'intempérance.

Vendu par les Pharmaciens \$1.00
la Bouteille.

Si le mal n'est pas fort, une bouteille
suffit ; mais les pires cas de *délirium*
tremens ne demandent pas plus de trois
bouteilles pour guérison complète de
l'intempérance. Vous pourrez obtenir
gratuit un pamphlet sur l'Alcool, ses effets
sur le corps humain et l'intempérance
traitée comme maladie, en vous adressant
à votre pharmacien, ou à S. Lachance,
seul propriétaire.

1538 RUE STE-CATHERINE, Montréal



Etampes en Caoutchouc.

Sceaux en cire, étampes pour les dates,
étampes pour bureaux et banques, des en-
creux, sceaux pour notaires.

GEO. W. DAWSON,

767 Rue Craig, côté ouest du carré Victoria
MONTREAL.

5-988-6m.

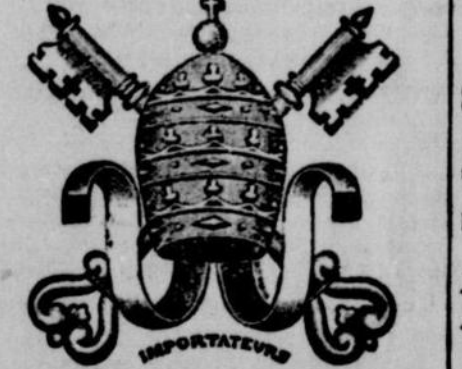
ORNEMENTS D'EGLISES.

Magasin du bon Marche

Nouveau SYSTEME : PETITS PROFITS.

GRAND DÉBIT

**UNE SEULE VISITE VOUS CON-
VAINCRA.**



Frechon Lefebvre & Cie

16-15 Rue Notre-Dame

MONTREAL



Peinture Caoutchouc

Les Assurances sont prêtes à assurer les
bâtisses recouvertes de cette Peinture
comme des risques de première classe.
PRIX : couleur noire, \$1 par gallon ;
couleur rouge et brune, \$1.10 ; couleur de
vin, \$1.25. Un gallon de cette peinture
couvrira sur le barreau de 150 à 200 pds ;
sur toile, ferblanc et bois blanc, 5000 pds.
Couleur jaune, crème, gris français, ardoise
et blanche, \$2 par gallon impérial.
Cette Peinture est garantie pour ce
qu'elle est représentée. Toujours en mains
Peintures de toutes sortes en baril, Huile,
Thérébentine, Vernis, Couleurs, Huile à
Moulin, etc.

Ciment à l'huile pour joints de
pierre de taille, 25c la livre ; Ciment de
Portland ; Blanc de Plomb, \$6.25 le cent
Huile de Lin, 60c le gallon ; Noir à Fumée
10c la livre ; Maillets pour tailleurs de
pierre ; Peinture spéciale verte pour ja-
lousie et Peinture jaune que nous recom-
mandons spécialement pour les planchers.

Nous fabriquons aussi de la peinture à
couverture que nous pouvons vendre à 30c
le gallon.

A. A. Wilson & Cie,

MANUFACTURIERS

219 rue St-Paul, coin de la Place
Jacques-Cartier.

5-989-6m.

CARTES D'AFFAIRES

McConville & Renaud
AVOCATS.
JOLIETTE - P. Q.
MM. McCONVILLE & RENAUD suivront
les Cours de Circuit de Montcalm, L'As-
sompion et Berthier.
J. N. A. McCONVILLE J. A. RENAUD.

J. M. E. Perreault
AVOCAT.
STE-JULIENNE - P. Q.
Bureau du soir, consultations etc.
St-Jacques de l'Achigan.
M. Perreault suivra les Cours de
Joliette et de l'Assompion.

F. X. O. LACASSE
NOTAIRE.
Secrétaire-Trésorier de la Municipalité
de Ste-Elizabeth,
STE ELIZABETH P. Q.

Vezina & Desormiers
NOTAIRES PUBLICS
BUREAU : Rue Manseau, Joliette P. Q.

J. S. Rivest
NOTAIRE
Coin des Rues du Portage et St-Pierre,
L'ASSOMPTION.

A. B. Désy
de la Ville de Joliette, huissier de la
Cour Supérieure et de la Cour d'Appel,
se chargera en outre de tout ce qui est
de son ressort comme tel, de toutes col-
lections qu'on voudra bien lui confier dans
la ville et à l'extérieur.

B. Panneton
Huissier de la Cour Supérieure pour le
District de Joliette, se charge de toutes
collections, qu'on voudra bien lui confier
soit dans la ville ou dans la campagne.

C. T. MOREL
MÉDECIN.
Etabli en la paroisse de Ste-Elizabeth,
STE-ELIZABETH, P. Q.

J. D. A. FITZPATRICK
ARPEUTEUR
PROVINCIAL ET FÉDÉRAL
ST AMBROISE DE KILDARE,
COMTÉ DE JOLIETTE.

ST. LAWRENCE HALL
Cet établissement est maintenant ou-
vert et sous la direction de son ancien
propriétaire, si avantageusement connu
par tout le Canada, les Etats-Unis et
l'Empire Britannique. Il n'a épargné
aucune dépense pour remettre tout à
neuf et a introduit de plus dans son hôtel,
toutes les améliorations modernes, ce qui
ne contribuera pas peu à relever d'a-
vantage la popularité dont jouit déjà cet
établissement de première classe.
Toutes les pièces sont chauffées à la
vapeur.

H HOGAN Propriétaire.

H. MONTGOMERY Gérant.

Frs. St-Germain,
Agents d'Immeubles,
80 Rue St-Jacques, Montreal.
Spécialité : Administration de Succes-
sions et Collection de Loyers.
Treize ans d'expérience et références de
première classe.
5-989-3m.

HOTEL RIENDEAU
64 Rue St-Gabriel, Montreal.

Systèmes Américains et Européens,
Chambres 50c à \$1.00 par jour.
Table exquisite, sonnerie électrique
dans toutes les chambres.
Téléphone 1603.
5-289-6m.

HOTEL CORNELLIER
A BERTHIER.

Monsieur Arthur Cornellier à l'honneur
d'informer ses nombreux amis et le
public, qu'il tient à Berthier, un hôtel

TRÈS CONFORTABLE
situé à 50 pds de la station des chars et
des quais de la

COMPAGNIE RICHELIEU
La cuisine est excellente et ses liqueurs

DE PREMIÈRE QUALITÉ

peut se procurer

DES VOITURES

A TOUTE HEURE.

Une visite est respectueusement solli-
cité.

Arthur Cornellier,

PROPRIÉTAIRE.

PLUS DE MAUX DE DENTS !
PAR L'EMPLOI DE
L'Elixir, Poudre et Pâte Dentifrices
DES
RR. PP. Benedictins
DE L'ABBAYE DE SOULAC (GIRONDE)
DOM MAGUELONNE, Friour
2 MÉDAILLES d'Or ; Bruxelles 1880, Londres 1884
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES
INVENTÉ 1373 PAR LE PRIEUR
EN L'AN 1373 PIERRE BOURSAUD
"L'usage journalier de l'Elixir Den-
tifrice des RR. PP. BÉNÉDICTINS, à la do-
se de quelques gouttes dans l'eau, pré-
vient et guérit la carie des dents, qu'il
blanchit et consolide en fortifiant et
assainissant parfaitement les gencives.
C'est un véritable service à rendre
à nos lecteurs de leur signaler cette
antique et utile préparation, le MEILLEUR
CURATIF et le seul PRÉSERVATIF des AP-
PLICATIONS DENTAIRES."
MAISON
FONDÉE EN 1807. **SEGUIN Bordeaux**
Se trouvent dans toutes les bonnes parfumeries, Pharmacies et drogueries.

DOSITHEE BONIN
FERBLANTIER et PLUMBIER,
Place Lavallée, porte voisine de la Ban-
que d'Hochelaga, en face du Marché
JOLIETTE.

Couvreur en Ferblanc, Tôle Galvanisée, Ardoise etc., etc. Tout ouvrage en
Tôle Galvanisée fait sur dessin.

Mr. D. BONIN se charge aussi des commandes à la
campagne qu'on voudra bien lui confier.

Tout ouvrage exécuté promptement et à des prix modérés.

LA FONDERIE DE JOLIETTE
ÉTABLIE EN 1846.
AUX CULTIVATEURS

LA FONDERIE DE JOLIETTE, à l'honneur d'informer messieurs les cul-
ivateurs et le public qu'elle a en mains un assortiment complet de moulins à battre
à deux chevaux, et à un seul cheval et de moulins à fourneau le
cuisine le "CHENE" et le "PRÉFÉRÉ" et aussi sur nos poêles à fourneau le
"SAINT-LAURENT" et le "CANADIEN". Messieurs les marchands de la cam-
pagne pourront se procurer au prix de Montréal, des chaudrons, canards, poêles,
bottes de roues et autres articles de commerce. Messieurs les sucriers trouveront
à la Fonderie un assortiment général de chaudières, chenets et grils de cabane
Les grils de cabane se recommandent d'eux-mêmes par l'économie relativement
considérable de bois consommé pour faire le sucre avec cet appareil, il n'y a
aucune perte de chaleur. On chauffe comme avec un poêle, avec des fagots on fait
bouillir tout comme dans des fournaux ordinaires, avec du gros bois.

Nous continuons comme par le passé à manufacturer des charnues, dont la
renommée est depuis longtemps faite dans le public.
Nous attirons spécialement l'attention du public en général sur nos poêles de
cuisine le "CHENE" et le "PRÉFÉRÉ" et aussi sur nos poêles à fourneau le
"SAINT-LAURENT" et le "CANADIEN". Messieurs les marchands de la cam-
pagne pourront se procurer au prix de Montréal, des chaudrons, canards, poêles,
bottes de roues et autres articles de commerce. Messieurs les sucriers trouveront
à la Fonderie un assortiment général de chaudières, chenets et grils de cabane
Les grils de cabane se recommandent d'eux-mêmes par l'économie relativement
considérable de bois consommé pour faire le sucre avec cet appareil, il n'y a
aucune perte de chaleur. On chauffe comme avec un poêle, avec des fagots on fait
bouillir tout comme dans des fournaux ordinaires, avec du gros bois.

Nous manufacturons des râteaux sur une patente toute nouvelle ainsi que des
faucheuses et nos prix pourront défer la compétition de toute manufacture étrangère.
N'oubliez pas avant de faire vos achats, de venir à la FONDERIE DE JOLIETTE
faire une visite et voir toutes nos machines qui sont à bon marché.
Nous profitons de cette occasion pour remercier le public en général de l'en-
couragement que nous avons eu jusqu'à présent, et nous continuerons comme par le
passé à recevoir des ordres relativement aux moulins à scie et à farine et tous
autres ouvrages que l'on voudra bien nous confier. Nous faisons des roues à l'eau
de tous genres et des mieux perfectionnées.

Pour plus amples informations, s'adresser à nos agents
dans les paroisses ou à

F. X. LASALLE, GERANT.

LA COMPAGNIE A BOIS
DE JOLIETTE, [Etablie en 1870.]

—0000000000—

"La Cie à Bois de Joliette," informe les constructeurs de
bâtisses qu'elle a constamment en mains du bois de charpente
de toutes espèces : Bois de sciage, moulures, charpentes,
lattes et bardeaux, cèdre, perches et piquets, moulures de
toutes sortes.

LES CULTIVATEURS

sont sûrs de pouvoir faire scier leur bois au moulin de la
Compagnie, à des conditions très raisonnables et
avec promptitude.

TOUTES PERSONNES

désirant entreprendre la coupe de billots ou vendre des
terrains boisés, sont priées de s'adresser au bureau de la
Compagnie à Bois, à Joliette. Nous payons toujours le plus
haut prix pour le bon bois.

Pour plus amples informations, s'adresser à

P. E. McCONVILLE,
Président de la Compagnie

ou à

CALIXTE LAFERRIÈRE,
Gérant

M. C. ST-JEAN
ARCHITECTE
180 Rue St-Jacques, MONTREAL.
M. St-Jean s'occupe de plans d'églises,
de couvents, collèges, maisons, etc., etc.
Architecture dans tous les styles.

Mr. A. J. BIBEAU,
MÉDECIN VÉTÉRINAIRE,
Diplômé à l'École Vétérinaire de Laval,
résidant au coin des rues Manseau et St-
Charles Berthier, Joliette P. Q.